



Informations complémentaires sur le thème : « Sensibiliser aux paysages de rivières »

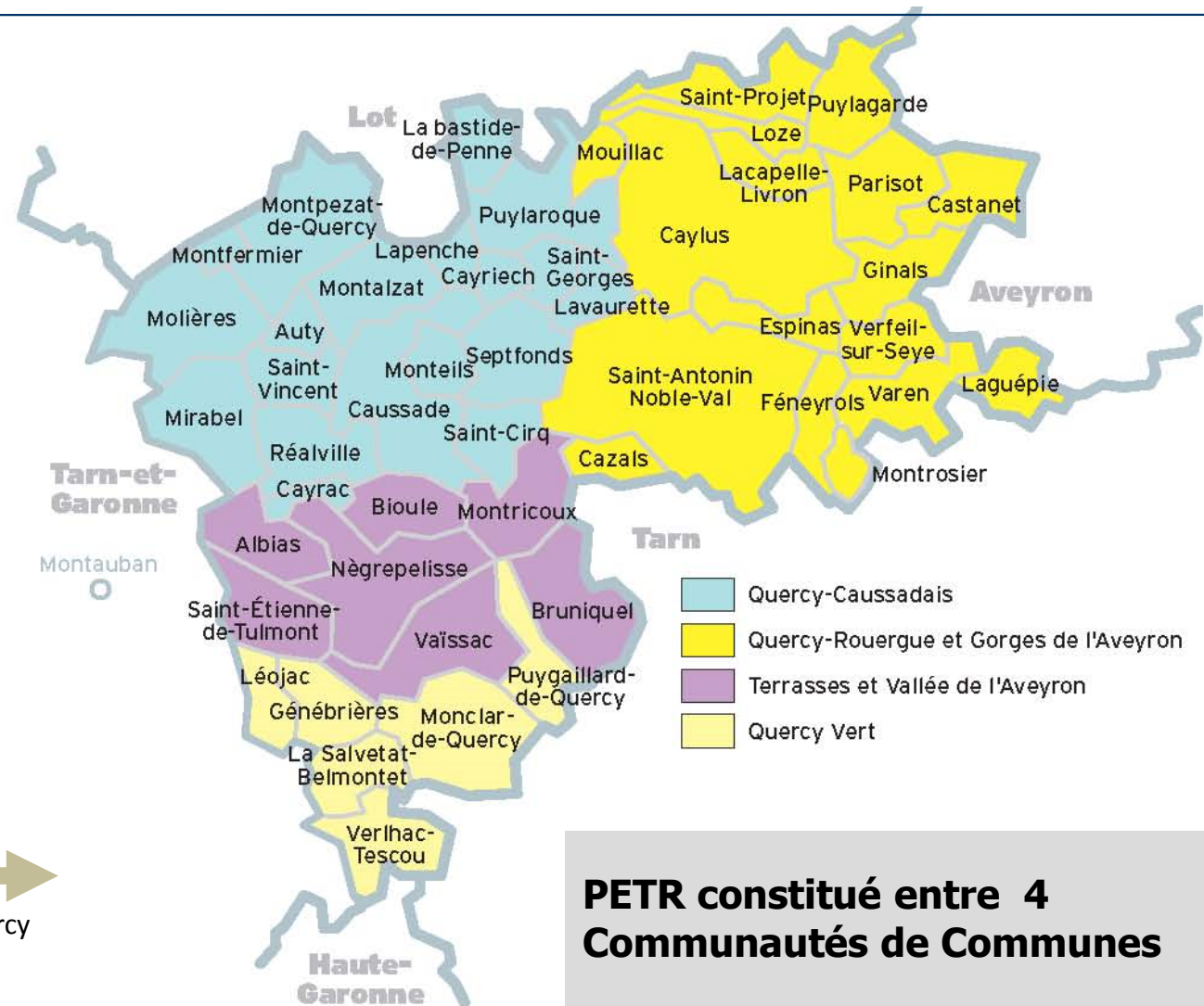
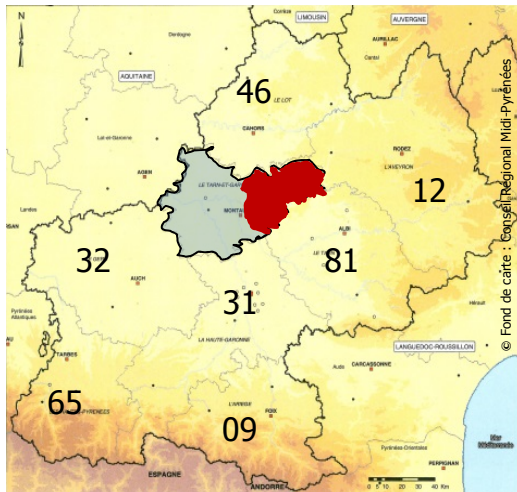
Quelques exemples d'actions
à l'échelle du Pays Midi-Quercy

présentées par le CPIE Midi-Quercy

Réseau Paysages Midi-Pyrénées - 9 avril 2015 - « Paysages de rivières des coteaux et des plaines »

Pays Midi-Quercy : périmètre du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

EN MIDI-PYRENEES



EN TARN-ET-GARONNE (PARTIE EST)



**PETR constitué entre 4
Communautés de Communes**

. 49 692 habitants (INSEE 2015)

. 49 Communes

Création du Pays : 2002

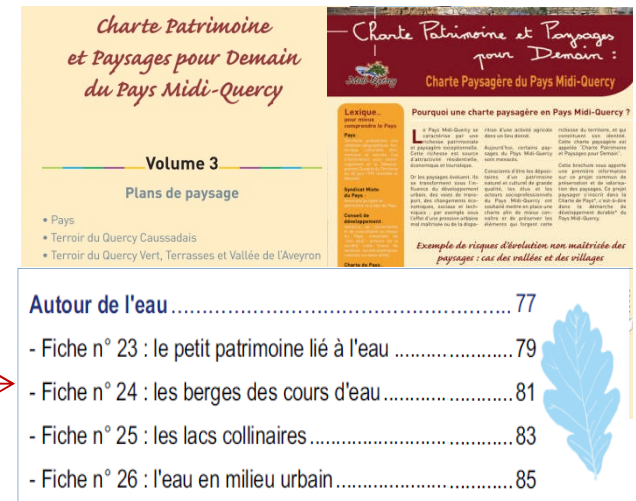
Charte paysagère du Pays Midi-Quercy élaborée en 2004

Des documents de référence, largement diffusés :

Diagnostic partagé - Stratégie - 4 Plans de paysages (Pays - EPCI)
1 Boîte à outils (30 fiches recommandations)- Des projets pilotes

Des orientations définies dans la **Boîte à outils** et les **Plans de paysage** et concernant la mise en valeur des cours d'eau et de l'eau « sous toutes ses formes »

Des actions portées par la CC TVA contribuant à l'un des projets pilotes défini et a la valorisation de l'eau : **aménagement de 5 sites multi-accueil le long de l'Aveyron** : Nègrepelisse, Bioule, Albias, Montricoux – cadre : Pôle Excellence Rural Aveyron-Viaur (2009) aménagement d'accès à la rivière, aire de détente, signalétique



En cohérence avec les orientations de cette charte :

Projet de coopération LEADER "Jeunes et territoires au fil de l'eau" 2006-2008

4 territoires (GAL) : Midi-Quercy - Albigeois et Bastides Quercy Rouergue - Ploermèl Cœur de Bretagne

Actions communes de formation, sensibilisation, valorisation orientées vers le public jeune et s'appuyant sur des porteurs de projets locaux publics et privés. Ex. sur ce territoire :

2 Communautés de Communes (TVA : chantier - QRG : sentier au bord de l'Aveyron « loutre », livret pédagogique) CPIE MQ (mallette pédagogique pour les centres loisirs...) CFM radio associative locale (émissions, initiation reportage) Pays MQ (fête de l'eau : faire connaître actions réalisées)



Charte de bonnes pratiques avec les acteurs du tourisme pour la préservation du site Natura 2000 « Gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère »

Elaborée en 2010 dans le cadre de l'animation du Document d'objectifs de ce site
11 660 ha – 6 Communes

But : préserver les richesses naturelles de ce site, les faire découvrir au public et mieux l'accueillir, dans le respect du patrimoine naturel et des usagers.

Concilier activités touristiques du site et préservation des atouts naturels

Cette charte **résulte d'une démarche de concertation large, portée par le Pays MQ, animée par le CPIE MQ, avec la collaboration d'un ensemble de partenaires intervenant à diverses échelles territoriales**

73 signataires (fin 2014) – charte animée depuis 2010 via le programme Natura 2000 et les actions touristiques du Pays + des partenaires

Une charte dont l'intérêt est reconnu
Grand Prix Natura 2000

